



NEWROZ
2016



LIBÉREZ
MARWAN
BARGHOUTI



POUR
UNE RÉELLE
ÉGALITÉ



TURQUIE :
LA DÉRIVE
D'ERDOGAN

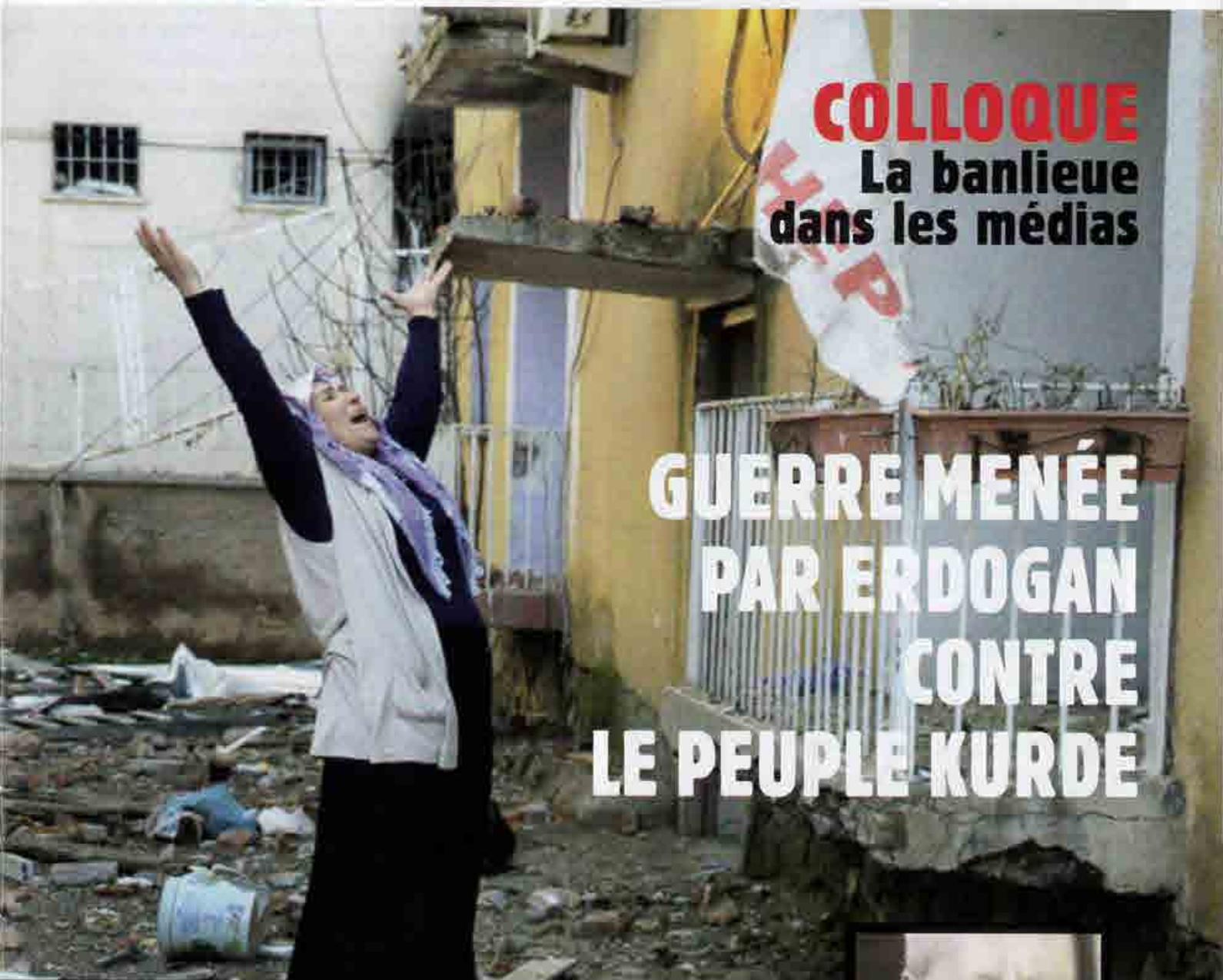


différences

mrp

N°299
Octobre / Novembre / Décembre 2016

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples



COLLOQUE

**La banlieue
dans les médias**

**GUERRE MENÉE
PAR ERDOGAN
CONTRE
LE PEUPLE KURDE**

**Cérémonie d'hommage
à Charle Palant**



SOMMAIRE

EDITO

3 Sous le prisme de la présidentielle

HOMMAGE

4 Extraits des discours lors de la cérémonie d'hommage à Charles Palant

DOSSIER

6 La banlieue dans les médias
Interventions de :
Jérôme Berthaut.

9 Julie Sedel.

11 Joséphine Lebard

12 Marie-Laure Augry

INTERNATIONAL

13 Libérez Marwan Barghout
le Mandela palestinien

14 Turquie : la dérive fasciste d'Erdogan

16 Syrie : les détenus d'abord

16 Kurdistan : NEWROZ2016

ANTIRACISME

18 Pour une réelle égalité et une pleine
citoyenneté

ROMS

19 La lutte de Médecins du Monde pour les
familles

ÉCHOS DES COMITÉS LOCAUX

20 Comité de Saint-Denis
Laïcité : une définition à préciser

20 Comité de Valence
La Palestine dans tous ses états

20 Comité des Landes
Un moment fort : la fête mosaïque ?

20 Comité des Landes
Conférence-débat : Racisme, le retour...

Illustration de couverture : ©

« Différences »
Numéro 299

43, bd de Magenta,
75010 PARIS
Tél. : 01 53 38 99 99
Fax : 01 40 40 90 98

Directeur de la publication :
Jean-Claude Dulieu

Rédaction :
Jean-Claude Dulieu

Assistants de rédaction :
Dominique Deltour
M.G. Guesdon
Jean-Paul Le Maroc

Trésorière :
Marie-Annick Butez

Conception/Impression :
Marnat / Tél. : 01 47 40 33 10

Dépôt légal :
Juillet 2007

KIOSQUE

Catherine Monnot
et Gabriela Cantia Ciausiu
*Comment je résiste.
Gabriela, Rom de France.*



Aubiet, Le vent se lève, 2016.

Gabriela vit avec sa famille dans une caravane d'un bidonville à Toulouse. Catherine Monnot l'a rencontrée : elles ont parlé de son enfance dans un orphelinat de Roumanie, de la violence et de la difficile condition des femmes, roms ou non, que la mère de Gabriela a connues avant elle sous le régime de Ceausescu, des Roms de Roumanie, « roumanisés » ou pas, de l'arrivée en France, de la vie en bidonville, de son rêve... Ce petit livre bouscule beaucoup de préjugés, en transmettant la parole d'une personne particulière, mettant par là même en évidence que chacun des habitants des bidonvilles a sa propre histoire, différente de celle de Gabriela, et montrant l'énergie positive et l'espoir qui perdurent, y compris dans une extrême précarité.



Droits de l'enfant /
Unicef
*Enfant,
je me souviens*

Livre de poche, 2016.

Le " Livre de poche " en partenariat avec l'UNICEF a sorti en mai 2016 un recueil de nouvelles " *Enfant, je me souviens...* ", préfacé par Catherine Dolto. 17 noms de la littérature et de la culture francophones se sont unis pour agir en faveur de la culture et de l'enfance, motivés par le fait malheureusement toujours actuel que des millions d'enfants à travers le monde ne bénéficient toujours pas du droit à la scolarité. Ce recueil peut être utilisé dans les projets du MRAP en partenariat scolaire: il correspond en effet à la thématique " *Vivre en société, avec autrui : familles, amis, réseaux* " préconisée par les nouveaux programmes de français en classe de 5^e qui entreront en vigueur à la rentrée 2016.

5 euros, 192 pages .

Evelyne Verlaque, pour le MRAP-Vitrolles

Sous le prisme de la présidentielle

L'été 2016 aura été marqué par des événements catastrophiques pour les Droits de l'Homme un peu partout dans le monde. Les attentats se sont multipliés dans de nombreux pays : Turquie, États-Unis, Afghanistan, Belgique, Allemagne, Irak, Bangladesh, Somalie, France. Cette liste est longue à laquelle viennent s'ajouter les guerres ou les états de guerre en Somalie, Sud-Soudan, Syrie, Irak... Le MRAP condamne toutes ces guerres et ces attentats avec force et quels qu'en soient les auteurs. Cette barbarie déshumanisante déferle et diffuse la peur et la mort à Nice, Saint-Étienne-du-Rouvray ou ailleurs dans le monde.

Le MRAP en conformité avec ses exigences fondamentales de liberté et de solidarité a appelé et continue d'appeler à la plus grande vigilance, à refuser toute instrumentalisation de ces événements dramatiques à des fins racistes ou xénophobes.

Il s'élève avec force contre toute tentative d'amalgame qui vise à rendre responsables les musulmans, ou supposés tels, des atrocités commises par des barbares manipulés ou non. En fin de compte ce sont le racisme, la xénophobie qui y trouvent leur compte mettant encore un peu plus en péril le vivre ensemble dans la paix et la dignité, à laquelle aspire l'immense majorité de tous ceux qui vivent ici avec leurs différences.

Le MRAP s'adresse à tous et en particulier aux responsables politiques.

En effet, aujourd'hui la haine et le populisme se développent. Les déclarations des uns et des autres à droite et à l'extrême-droite jettent de l'huile sur le feu. La question du terrorisme est gérée à travers le prisme de la préparation de la présidentielle de 2017. Les surenchères sont insupportables et indignes. Mais du côté du gouvernement ce n'est guère mieux, le président de la République estimant, face au danger que tous devraient se ranger derrière lui, en profite pour instaurer des mesures sécuritaires attentatoires aux libertés.

En aucun cas le MRAP n'acceptera cet engrenage mortifère ; ce serait une victoire pour les terroristes et tous ceux qui veulent profiter de ces attentats pour affaiblir les Droits humains, individuels et collectifs.

Pendant ce temps, la fracture sociale s'accroît, des mesures gravissimes sont prises : la loi travail imposée avec le 49-3 alors que 70 % des français y sont toujours opposés ajoute un peu plus de précarité, le chômage reste à des niveaux insupportables, les quartiers relégués restent sans véritables services publics, les migrants sont toujours aussi maltraités sinon plus...

La polémique politico-médiatique autour du burkini fait partie de cette stratégie de la division et du rejet de l'autre. La liberté individuelle autorise quiconque à s'habiller comme bon lui semble à visage découvert, à condition de ne pas porter atteinte aux mœurs et à l'ordre public. Cela vaut aussi pour le port dans l'espace public d'un vêtement marquant une appartenance religieuse.

Mais cette liberté ne saurait justifier l'injonction rétrograde que certains prétendent imposer aux femmes de se couvrir comme eux-mêmes l'entendent au nom d'exigences religieuses ou non. L'égalité de principe entre les sexes ne saurait être relativisée même si l'égalité réelle reste à conquérir.

Il suffit " simplement " de respecter la laïcité telle qu'elle est définie par la loi, ni plus, ni moins. Les arrêtés municipaux d'interdiction - pourtant encouragés par le Premier Ministre - sont manifestement illégaux.

Ce débat sur le burkini ne devrait pas avoir lieu d'être. Il ne doit pas devenir un prétexte pour tous ceux qui veulent rendre impossible la cohabitation constructive entre habitants de différentes cultures. Le MRAP ne l'acceptera pas.



Jean-Claude DULIEU



Renée LE MIGNOT



Augustin GROSDOY

Extraits des discours lors de la cérémonie d'hommage à Charles Palant

Paris, le 20 mai 2016

Sylvain Goldstein responsable Régional du MRAP a accueilli les nombreux participants à l'hommage rendu par le MRAP national à Charles PALANT. Il a donné la parole aux différents intervenants...

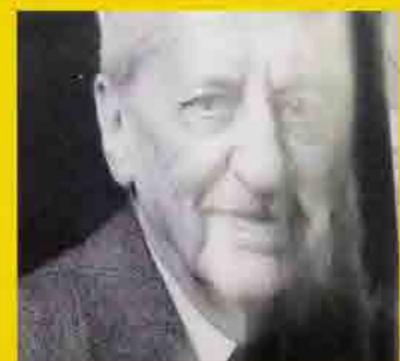
Jean-Claude Dulleu

Co-président national MRAP

Le MRAP est en deuil, il n'a pas simplement perdu un militant, un responsable. Il a perdu le dernier de ses fondateurs. C'est dire la douleur qui nous a envahi... Sa vie

fut rythmée par les luttes du MRAP, ses combats rythmèrent les actions du MRAP... Charles n'a jamais cédé au désespoir ni aux pressions de ceux qui comme disait Paul Eluard « voudraient faire une prison de nos rêves ». Charles était de ces militants dont l'engagement en faveur des droits et libertés fondamentales est une passion. Il aurait

pu inspirer le poète qui écrit « Un cœur n'est juste que s'il bat au rythme des autres cœurs » il aurait aussi pu inspirer Voltaire qui disait « on ne peut être que juste si on n'est humain ». Charles était un homme de conviction et d'un grand humanisme.



Henri Leclerc

LDH

"Lorsque disparaît un homme comme Charles, un homme qui nous a tous tant appris, je dis que c'est le moment de nous souvenir que nous menons ensemble le même combat et que si Charles Palant, manque au MRAP, il nous manque aussi, il nous manque à tous. Je l'ai connu comme président

du MRAP... je me dis que tous ces combats que nous avons menés ensemble, que nous avons parfois gagnés, tous ces combats ou nous avons au moins maintenu quelque chose, doivent aussi à des hommes comme lui. Il m'a dit qu'il croyait au matin, que de toute façon il fallait que nous sachions que nous finirions par gagner. Que le combat que nous menions était un combat nécessaire. C'était le combat des hommes."

Eliane, sa fille

"Le MRAP est né le 22 mai 1949, trois jours avant mon deuxième anniversaire et 26 jours avant la naissance de ma sœur Francine. C'est dire si nous avons fraternellement co-existé, le MRAP, ma sœur et moi. Pour Francine et moi, Albert et papa étaient nos héros, nous étions leurs meilleurs supporters. Il faut bien dire que l'adhésion au MRAP impliquait toute la famille, épouse et enfants compris. Lorsqu'au moment de l'écriture de son livre, "Je crois au matin", on m'avait demandé si j'avais eu une enfance heureuse,

j'ai répondu sans hésitation que "Où, toute cette vie militante était très enthousiasmante, et très gaie, Elle n'a jamais empêché les sorties du dimanche en famille, les vacances, même dans les années les plus difficiles. Les sorties à la balançoire avec papa à deux places, au Square du Temple. En 1993, à la sortie du film de Jean-Jacques Zillbermann, "Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes", papa et maman, qui venaient de le voir, m'ont demandé très inquiets et presque coupables si nous n'avions pas trop souffert de la vie militante de nos parents. Mais pour rien au monde

je n'aurais voulu avoir une autre vie. Il y a eu des enfants de rescapés de la guerre bien plus malheureux que nous. Je remercie mes parents d'avoir su faire de leurs souffrances, une force de vie et de combat. Tant de convivialité, tant d'éveil à la vie des autres, tant de notions d'histoires vécues, bien plus vivantes que celles qu'on apprend à l'école. Tant de culture transmise au quotidien dans la vie de tous les jours. Quelle richesse, cette vie de militant. Quelle belle notion de résilience, quelle foi en l'être humain, nous a été transmise par ce papa combatif jusqu'au bout".

Renée Le Mignot

Co-présidente national MRAP

Au plan international, Charles anima les combats partout où sévissait le racisme et celles qu'en soient les victimes : apartheid en Afrique du Sud, crimes et discriminations frappant les noirs aux

Etats Unis, lutte contre le colonialisme : Indochine, (soutien à Henri Martin), Madagascar, Algérie... Concernant la Palestine, sous l'impulsion de Charles, le MRAP lance le mot d'ordre « une terre, deux peuples, deux Etats ». En exigeant aujourd'hui un Etat palestinien à côté de l'Etat israélien, le MRAP est resté fidèle à cette devise... Le MRAP, c'est aussi le

combat contre l'exécution de Julius et Ethel Rosenberg, puis de leur réhabilitation. Dans ce combat il fut membre du comité de défense, aux côtés d'hommes illustres : Aragon, Jean Eiffel, Picasso, Fernand Léger, Jean Paul Sartre et bien d'autres...

Christine Lazarge

CNCDH

"En 49, il militait, et quand je suis arrivée à la CNCDH en 2012, il militait encore. Il était là, il était un des tous premiers à m'avoir accueillie, à m'avoir expliqué ce qu'étaient et comment il concevait les missions des institutions... Les premiers mots qui me venaient de cette rencontre c'était : bienveillance, bonté, engagement."

Extrait du communiqué du CNCDH. La CNCDH a appris avec une immense tristesse la disparition de Charles Palant... Homme de conviction, grande figure de la lutte contre tous les racismes, Charles Palant a longtemps représenté le MRAP au sein de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Tous les engagements de ce survivant des camps de la mort étaient animés par les valeurs de tolérance, de souci de l'Autre et du respect de chacun dans toutes ses identités. Il a cherché inlassablement à témoigner des horreurs vécues pendant la Seconde guerre mondiale et à transmettre avec force son mes-

sage de paix et d'amitié. Chacun à la CNCDH a été touché par sa force, une force de caractère qui le caractérisait depuis sa jeunesse, et que l'enfermement dans les camps d'extermination n'avait en rien altérée. Chacun à la CNCDH a été marqué par sa puissance de conviction, une profonde conviction en la capacité des femmes et des hommes à construire le vivre ensemble. Chacun à la CNCDH a été ébloui par la grandeur de son engagement... Par bonheur il nous laisse quelques livres qui marquent le chemin pour les générations à venir.

Pierre Mairat

Avocat resp. mrap

"Charles menait un combat, le combat de la mémoire qu'il s'était donné vocation de trans-

mettre aux jeunes générations."... "J'étais fier, fier et honoré d'être l'ami de Charles, son frère de combat."... "Sous son impulsion, le MRAP mobilisa l'opinion dès 1951 pour tenter de soustraire les époux Rosenberg à la mort,

puis pour exiger leur réhabilitation. Ce faisant, Charles inscrivait le MRAP dans un combat universaliste, car sans cesse renouvelé. Un combat encore présent aujourd'hui à travers Mumiya Abu-Jamal et bien d'autres."

George Pau-Langevin

Ministre

"Il m'a accueillie au MRAP, avec l'équipe de direction de l'époque (...) il y avait

dans cette association-là, de la fougue, de l'amitié et véritablement on a beaucoup travaillé, on a répondu à beaucoup de sollicitations, on a répondu à la montée de l'extrémisme et du racisme dans notre pays, et en même temps, je crois que c'était

avec une forme d'enthousiasme, de joie, de camaraderie, qui a rendu ces années très intenses mais aussi, finalement, très chaleureuse."

Johnny Demeter

Roms international

"On dit qu'il fut au MRAP, avec Pierre Paraf, notre président et Albert Levy, notre secrétaire général, avec compréhension différente et aimante à l'égard des tziganes."

avec une forme d'enthousiasme, de joie, de camaraderie, qui a rendu ces années très intenses mais aussi, finalement, très chaleureuse."



Augustin Grosdoy

Co-président national MRAP

De la fondation du MRAP en 1949 à sa participation à la CNCDH, ce fut pour Charles le patient travail de construction d'un mou-

vement qui sous son impulsion a acquis la reconnaissance d'un grand nombre de nos concitoyens pour sa fermeté et sa constance dans la lutte contre toutes les formes de racisme et pour l'amitié entre les peuples. Charles nous a quitté. Il nous

appartient de poursuivre son combat avec détermination avec toutes celles et tous ceux contre lesquels le racisme est utilisé comme une arme de domination.

Gilles Garnier

PCF

"Par chacune de ces conversations, il savait être à la fois celui qui parlait à tous et celui qui parlait à chacun. Parce que le combat qu'il a mené toute sa vie et qui nous sert encore aujourd'hui d'exemple, c'est bien celui de la conviction. Cet homme n'a jamais dévié de cette ligne, pour lui le racisme est un fiel qui peut pénétrer par tous les pores d'une société.

Il ne faut jamais rien laisser passer, d'où que vienne l'auteur et quelque soit la victime. Il a eu et il aura toujours raison sur ce combat. C'est en ayant en tête les engagements d'hommes et de femmes comme Charles Palant, qu'il nous faut nous lever le matin, parce que le vaccin n'est toujours pas trouvé ni contre le racisme, ni contre l'antisémitisme, ni contre l'injustice, ni contre la guerre, ni contre le nationalisme..."

Pierre Aidenbaum

Maire du 3^e arrondissement Paris

"Il était toujours donné, dans ma famille, comme un exemple de vrai militant. (...) Passionné et passionnant, il était un homme passionné, et à plusieurs reprises, dans nos responsabilités respectives, nous avons eu l'occasion de pas mal travailler ensemble et je considère (...) que c'était un vrai militant, il était toujours présent, dans les manifs, dans les meetings, à tout moment, dans les procès aussi (...)"

Jacques Lewkowicz

UJRE

"Charles Palant a été pour tous les militants antiracistes, un exemple de lucidité,

de ténacité, et de rigueur. Nous garderons le souvenir de cet exemple. Il n'y a aucun doute que dans les combats antiracistes, contre l'antisémitisme et anti xénophobe qui nous attendent, et que nous ne man-

querons certainement pas de gagner, tôt ou tard. Cet exemple nous sera très utile."aux côtés d'hommes illustres : Aragon, Jean Eiffel, Picasso, Fernand Léger, Jean Paul Sartre et bien d'autres..."

La banlieue dans les médias



Introduction

Le colloque *La banlieue dans les médias*, initialement prévu le 14 novembre, a dû être repoussé en raison de la tragédie vécue la nuit précédente. Tous nos remerciements aux quatre intervenants qui malgré ce report, ont maintenu leur participation. Ouvert par Augustin Grosdoy, membre de la présidence du MRAP, il a accueilli 75 participants dans des débats très riches où ont pu s'exprimer les ressentiments, les frustrations et les attentes des militants des quartiers populaires.

Ci-dessous des extraits des interventions des sociologues Jérôme Berthaut et Julie Sedel qui analysent comment les logiques de production des reportages et les sources des journalistes expliquent l'image véhiculée par les médias et la transmission des stéréotypes. Puis, Marie Laure Augry, médiatrice des rédactions de France 3, et Joséphine Lebard, journaliste free-lance, présentent leur expérience. L'intégralité de leurs interventions est visible sur le site du MRAP.



Jérôme Berthaut

Docteur en sociologie, maître de conférences à l'université de Bourgogne, membre du Laboratoire en sciences de l'information et de la communication de l'université de Bourgogne et auteur de *La banlieue du 20 heures* qui est paru en 2013 aux Éditions Agone.

"Mon terrain d'enquête a d'abord consisté à étudier le travail des journalistes dans une rédaction dite nationale, celle de France 2 : j'ai fait des observations à France 2 en 2003, 2006, 2007, j'y suis retourné régulièrement faire des entre-

tiens avec des journalistes jusqu'en 2010. Quelle a été mon approche ? m'intéresser précisément à la manière dont se fabrique l'information sur les quartiers populaires. [...] Il y avait déjà une certaine accumulation de recherches sur la production médiatique sur les quartiers populaires. [...] Les chercheurs étudient des contenus, [...] c'est-à-dire après leur production. La limite, c'est que cela permet difficilement de comprendre comment ces productions ont été réalisées. Certaines recherches interrogent des journalistes : mais les discours recueillis auprès d'eux relèvent d'une reconstruction a posteriori sur leurs conditions de travail et de production, les contraintes, les logiques, les motivations de la production de ces reportages.

Donc il fallait trouver une technique d'enquête qui permette d'approcher au plus près les pratiques de production, pour voir le journalisme en train de se faire, et saisir l'ensemble des logiques qui pouvaient conduire à la production et à la reproduction de stéréotypes, notamment sur les quartiers populaires. Cette démarche est d'autant plus importante que, quand vous discutez avec des journalistes, vous vous rendez vite compte qu'ils sont complètement sensibilisés

au fait que les discours journalistiques peuvent être discriminants, stigmatisants, réducteurs. Pourtant, quand vous les observez en train de travailler, ils peuvent continuer malgré tout à reproduire, à remobiliser ces stéréotypes considérés comme stigmatisants, notamment par les habitants.

Donc je voulais résoudre ce paradoxe : comment se fait-il que des gens qui sont complètement sensibilisés aux risques de mobilisation de stéréotypes dans la production quotidienne des reportages, peuvent dans leur propre pratique quotidienne remobiliser ces stéréotypes ? D'où l'idée d'approcher au plus près leurs pratiques de travail.

A partir de situations concrètes de travail, je vais essayer de comprendre comment différentes logiques s'imbriquent de telle sorte que ces stéréotypes peuvent être remobilisés dans la pratique.

Premier élément : la conférence de rédaction.

Ce qui est frappant dans les conférences de rédaction [...], c'est que dans les grands médias, ce sont principalement des chefs qui participent à ces réunions. Pour un journal télévisé, ça va être évi-

dement le présentateur et les rédacteurs en chef de ce qu'on appelle les éditions, l'édition du 13h, du 20h. Chaque journal télévisé donne lieu à deux conférences de rédaction. [...] Au cours des deux conférences de rédaction où l'on élabore le sommaire du journal du 20h, ce sont principalement des responsables de la rédaction - le présentateur, les rédacteurs en chef mais également les chefs des services thématiques : société, culture, faits divers, étranger, etc., qui vont discuter du contenu du journal. C'est le chef de service qui relaie les propositions de reportage des reporters en conférence de rédaction. Ces réunions se déroulent à un rythme très soutenu. Les reporters ont assez peu la possibilité de participer aux discussions. Dans cette configuration, ce sont donc ces responsables, coupés du terrain, qui tranchent ce que les téléspectateurs verront sur leurs écrans. Ces chefs ont été eux-mêmes reporters, donc ils ont eu une expérience de terrain, mais, au moment où ils sont en poste comme rédacteur en chef, chef de service, présentateur, ils ne vont quasiment plus sur le terrain. Le sommaire du journal se construit donc dans un entre soi hiérarchique qui va formuler ou reformuler les projets de reportage qui ont été proposés par les reporters.

Deuxième élément : le poids des sources

Quel type de projet de reportage peut arriver jusqu'à ces chefs ? Le fait que le contenu du journal soit pensé dans cet entre soi hiérarchique a un effet direct : ce qui va pouvoir émerger, ce sont des sujets portés par des catégories de la population, les porte-paroles, qui ont les moyens de se faire entendre jusqu'à ce groupe de responsables de la rédaction réunis entre eux. Cela favorise certains types de porte-paroles dans l'espace public, dans la société.

Autrement dit, pour une petite association de quartier ou le maire d'une commune petite ou moyenne, c'est assez difficile de se faire entendre par les conférences de rédaction de France 2, TF1 ou BFM. Ce n'est évidemment pas totalement impossible, mais il va falloir développer des trésors de technique pour attirer l'attention (souvent des actions spectaculaires comme faire une grève de la faim, demander l'intervention de l'armée, etc.). À côté de cela, de grosses organisations, des entreprises, des organisations publiques, des ministères ont des relations régulières avec les médias nationaux (grâce aux liens tissés patiemment par les services de communication et les services de presse), et les savoir-faire dans l'organisation d'événements calibrés pour attirer la curiosité des médias, la rédaction de dossier de presse,

etc.) Cela favorise les catégories de la population qui occupent donc des positions dominantes dans l'espace social. On voit bien que ça tend à exclure dans le même temps d'autres catégories, plus populaires, de la population. C'est ce qu'on appelle le poids des sources. Quels sont les interlocuteurs audibles par les journalistes ? Les grands ministères, comme le ministère de l'Intérieur, qui est un ministère qui a pris beaucoup de poids au fil des décennies dans l'architecture gouvernementale [...] Donc un ministre comme celui de l'Intérieur a beaucoup de poids parce qu'il traite de délinquance, d'insécurité, ce qui pèse beaucoup dans les priorités gouvernementales au fil des dernières décennies.

Troisième élément : la concurrence entre médias.

Aux conférences de rédaction, on évoque beaucoup ce qu'il se passe sur les autres chaînes, mais aussi les médias qui inspirent et influencent les autres concurrents. Dans une chaîne comme France 2, on évoque beaucoup les unes et les autres du *Parisien*, parce que le *Parisien* est considéré comme un journal populaire capable de séduire un électoral large. Ces informations vont être souvent reprises par des concurrents comme TF1 ; et si TF1 reprend le *Parisien*, France 2 est aussi tenté de reprendre les sujets qui sont à la une du *Parisien*, pour construire le sommaire du JT : en gros on met en images les titres du *Parisien*. Ce qui est valable pour le *Parisien*, l'est aussi dans une moindre mesure pour le *Monde*. C'est un effet d'alignement des journaux les uns sur les autres, lié à la concurrence pour traiter ce qui paraît attendu par le public. Ainsi, en croisant les logiques de fonctionnement de cette conférence de rédaction, l'entre-soi coupé du terrain, le poids des sources dominantes, et l'influence qu'exercent d'autres médias susceptibles d'être repris par la concurrence télévisuelle, on perçoit combien il est difficile que le quotidien d'un quartier populaire trouve à être représenté tel que les habitants peuvent le vivre.

Quatrième dimension : des heures de gloire et les « faits d'arme » de ces chefs de services

Il faut ajouter à ces logiques le poids des heures de gloire et des « faits d'arme » de ces chefs de services et des rédacteurs en chef quand ils étaient encore reporters sur le terrain. En réunion ils peuvent dire « je me souviens, moi j'avais fait un reportage là-dessus, tu devrais... ». Ils incitent ainsi les reporters à reproduire des formats journalistiques qui leur avaient valu à l'époque une reconnaissance...

Cela conduit à perpétuer des modes de traitement des sujets. Cela pose la question du profil et des parcours des responsables de rédaction.

A France 2, il y avait beaucoup de rédacteurs en chef et de chefs de service passés par de l'audiovisuel privé, très souvent TF1, la 5 à l'époque de Berlusconi ; plus récemment par M6 - quelqu'un comme Laurent Delahousse vient de M6. Maintenant c'est i>Télé, BFM, voire Bloomberg TV - Julian Bugier, la double de David Pujadas, est un ancien journaliste de Bloomberg TV.

Ce sont donc des chefs de service venant majoritairement de ces chaînes qui décident du contenu du JT. Certes, ils ne font pas exactement la même information qu'ils feraient sur leur ancienne chaîne, ils s'adaptent au cahier des charges du service public. Il y a, en interne, une représentation du public de France 2 qui n'est pas la représentation que les journalistes peuvent avoir du public de TF1 ou de BFM. Malgré tout, ces anciens journalistes de terrain vont tendre à remobiliser des cadrages, des manières de penser l'actualité, y compris sur les quartiers populaires, en lien avec les pratiques et formats pratiqués auparavant. Et beaucoup d'entre eux ont fait beaucoup de faits divers : David Pujadas est d'abord un journaliste de faits divers, qui a beaucoup travaillé dans les quartiers populaires, sur les questions d'islamisme, de réseaux.

Ainsi cet entre soi hiérarchique tend à favoriser la production de faits divers. Quand on articule ces différentes logiques, on voit quel type de sujets ça contribue à faire émerger dans la rédaction. J'ai parlé d'une « banlieue hors sol » qui se définit entre responsables relativement coupés du terrain et qui ont un certain passé de reporter, qui vont être à l'écoute de certains types de sources, de certains types de concurrents, etc.

De plus, les rédacteurs en chefs et les présentateurs ont un droit de vie et de mort sur les sujets en cours de réalisation. Ce sont eux qui décident qu'un sujet ne passe pas à l'antenne. [...] L'enjeu pour un chef de service est d'anticiper ce que le rédacteur en chef ou le présentateur du 20h attend comme type de traitement de tel ou tel sujet : vous avez comme ça des effets d'alignement des différents services sur ce qui semble être les sujets de prédilection des responsables du journal. La question des déviances - on parle beaucoup de délinquance dans les quartiers populaires depuis les années 2000 - est logiquement traitée beaucoup par



Jérôme Berthaut
La banlieue du 20 heures
Éditions Agone, 432 pages, 23 €

le service Faits divers, mais le service Société va aussi traiter des déviances en demandant par exemple à son spécialiste Éducation d'aborder le racket à l'école, le harcèlement à l'école, etc. Son spécialiste Religions va être incité aussi à parler de problème de déviances, c'est-à-dire, des mouvements fondamentalistes, des sectes, etc. Donc toutes les spécialités tendent, d'une manière ou d'une autre, à s'ajuster à ce qui semble attendu par les rédacteurs en chef du JT.

Pour en revenir aux stéréotypes

Il faut intégrer les conditions, les contraintes et l'organisation du travail de production journalistique pour comprendre pourquoi les stéréotypes peuvent être remobilisés, y compris par des journalistes complètement au fait des effets stigmatisants, de l'aspect discriminant de certains discours. Les stéréotypes, avant d'être un élément du discours, sont aussi un élément de la production. Un stéréotype a en fait deux faces. C'est à la fois un discours, qui véhicule des représentations très réductrices et figées, et une ressource dans le processus de production. Si les stéréotypes sont reproduits, c'est aussi parce qu'ils ont une fonction dans la fabrication des reportages. Ils vont aider, faciliter leur confection.

Quand vous formulez un projet de reportage, autrement dit une représentation du monde, une représentation des problèmes et que vous n'êtes pas directement sur le terrain, et pas non plus directement au contact des journalistes-reporters qui iront sur le terrain, vous avez besoin de références communes pour pouvoir résumer clairement ces projets de reportage. C'est un premier levier de mobilisation des stéréotypes. Ils ne permettent plus de saisir de façon fine la réalité sociale, mais ils constituent des références communes qui vont servir à transmettre ces commandes de reportages aux journalistes qui vont aller sur le terrain et finaliser ces sujets : les reporters, les caméramans, les preneurs de son, mais aussi les monteurs qui vont ensuite confectionner le produit-reportage proprement dit. On voit ici surgir une première explication de la survivance de ces stéréotypes, largement liée à l'organisation du travail, aux logiques de fonctionnement de la conférence de rédaction : il faut disposer d'éléments qui vont permettre de construire une sorte de cahier des charges du reportage à réaliser sur le terrain. Il faut retenir, donc d'abord comprendre que les catégories, comme les stéréotypes, ont une fonction opératoire, elles vont servir au processus de production des reportages.

La réalisation du reportage

Ensuite dans la deuxième phase, la phase de production des reportages, le plus frappant, c'est que rapidement, un des premiers problèmes qui va se poser au reporter c'est comment faire pour aller sur le terrain ? Pour toute une série de sujets à traiter, vous n'avez pas vraiment le choix, il faut aller sur le terrain, là où s'est passé l'évènement, le fait à relater. Mais pour d'autres sujets on peut aller n'importe où, du moment que ça ressemble, dans les représentations collectives, à un quartier populaire ou une banlieue.

Les reporters de télévision vont avoir comme premier souci de mobiliser des intermédiaires sur le terrain : ces intermédiaires sollicités pour faciliter la venue des équipes de tournage peuvent être des élus, des présidents d'associations, des figures locales du quartier.

Le choix du quartier médiatisé est souvent largement lié au fait que vous avez sur place un intermédiaire connu pour aider efficacement les reporters à organiser leur tournage. Mais j'ai observé que ces intermédiaires, comme ils sont habitués à accueillir des journalistes sur le terrain, se font aussi une représentation de ce que les journalistes attendent. Et vous pouvez être un jeune journaliste qui n'est jamais allé dans un quartier populaire ni dans la commune médiatisée : l'intermédiaire qu'on vous a conseillé de solliciter parce que la chaîne travaille souvent avec lui va vous construire une sorte de visite guidée du quartier, celle qu'il fait toujours pour les journalistes qui viennent, une visite guidée qu'il a construite sur la base des demandes qu'avaient les journalistes précédents. Là aussi, ça contribue à reproduire des images déjà construites sur le quartier et on voit les effets de reproduction sur la manière de montrer les quartiers.

Ce recours aux intermédiaires est souvent expliqué en interne par le fait que les tournages dans les quartiers populaires peuvent être dangereux : c'est une réalité, il peut y avoir une réelle hostilité des habitants. Mais cette mobilisation des intermédiaires est aussi liée à une logique bien moins souvent avancée par les journalistes, qui est une logique de productivité. Quand, pour un sujet sur le trafic de drogue dans les quartiers populaires, on confie la commande à un reporter à 10h30 du matin pour rendre le reportage pour le JT de 20h, il faut qu'il rentre à 18h30 maximum à la chaîne. C'est une équation pratique qui est très difficile à résoudre, voire impossible. Il y a donc besoin d'un intermédiaire qui a déjà les contacts avec cette fraction de la population du quartier impliquée dans les pratiques à filmer. Les stéréotypes

sont aussi des sous-produits des logiques de productivité.

Autre élément qui peut expliquer la mobilisation des stéréotypes : sur le terrain, les journalistes vont principalement retenir du lieu qu'ils visitent les éléments qui viennent conforter la représentation qu'ils souhaitent ou doivent donner du quartier. Ça se traduit par des consignes que le journaliste rédacteur donne au caméraman : « là tu as une parabole, tu filmes ; là, tu as des tags, là tu as une tour assez haute, filme la, là elle est trop basse ne la filme pas, etc ». On voit donc comment se reproduit ce que j'appelle la « face banlieue des quartiers populaires ». Au cours de la visite du quartier, on fait en sorte de réunir un ensemble de traits iconographiques pour reconstruire au montage une représentation conforme à l'idée qu'on se fait des « banlieues ». [...]

Le reporter tend à retraduire les situations qui se présentent à lui à l'aune du projet de reportage. [...] Là encore on voit la fonction opératoire du stéréotype : le stéréotype va servir à guider le tournage sur place. On a donc ce que j'ai appelé une « typification en acte » de la réalité sociale, c'est-à-dire qu'on cherche à faire entrer les habitants dans un type de figures prédéfinies, en les sélectionnant et en leur posant des questions très directives. Ce travail de questionnement est particulièrement directif avec les adolescents des quartiers, pour les conduire à se définir en tant que « jeunes des quartiers » et à prendre les postures « déjà vues » à la télévision.

Ce processus de construction de la « face banlieue des quartiers populaires » va se poursuivre au retour à la chaîne en cabine de montage. Il y a un monteur qui va lui-même chercher les images des tours les plus hautes, les paraboles, etc. Il y a un chef de service qui vient régulièrement dans la cabine vérifier que ce qui est en cours de production est bien conforme à la commande de reportage qui a été validée en amont et qui a été confirmée dans l'après-midi. Il va participer au choix des images, au choix des extraits d'interview, etc. Très souvent ça prend la forme de consignes techniques. Mais à travers des consignes techniques on contribue à simplifier la représentation d'un univers. Il ne faut pas oublier encore une fois que très souvent les formats sont de l'ordre de 1'30 ou 1'15. Construire un discours sur le monde social dans des contraintes si strictes, c'est très compliqué, et risque d'être réducteur surtout quand on prétend rendre compte de « phénomènes » ou de « faits de sociétés », par définition complexes et divers...

En conclusion, la mobilisation des stéréotypes on la retrouve à la phase de production et de confection du sujet final :

on tend alors à reconstruire des figures d'habitants, des décors, parce que l'on considère que ça va être compréhensible par le public de la chaîne.

Je veux juste ajouter une chose. On oublie le pari industriel et intellectuel qu'est la production d'un journal. Une rédaction produit tous les jours un nouveau journal. Donc la chaîne est obligée d'avoir des routines de production, obligée de standardiser, d'avoir des formats. On ne peut pas réinventer le journalisme tous les jours.



Julie Sedel

est universitaire, docteure en sociologie, maître de conférences en Sciences politiques et sociologie à l'Université de Strasbourg. Elle est l'auteur d'un ouvrage « Les médias & la banlieue », paru en 2009 aux éditions Le bord de l'eau, dans la collection Penser les médias, réédité en 2013 en format poche. Et nous l'avons plus particulièrement interrogée sur les interlocuteurs des journalistes dans les quartiers populaires.

Cette thèse en sociologie, commencée en 2000 et soutenue en 2007, porte sur le traitement journalistique des quartiers HLM. [...] À l'époque il y avait déjà un certain nombre de travaux. J'ai commencé à travailler sur cette question à travers une double entrée : une entrée par les rédactions - des entretiens avec 25 journalistes issus de différentes formes de presse, écrite et audiovisuelle, nationale et régionale en particulier avec le Parisien - et une entrée par les quartiers puisque je faisais une étude sur les modes d'encadrement de la jeunesse dans les quartiers populaires.

J'ai donc rencontré un certain nombre d'acteurs, enseignants, élus, responsables associatifs, juges pour enfants ; toute une panoplie d'acteurs qui travaillent auprès des jeunes de ces quartiers qui posaient problème. J'ai essayé de mettre en relation ces deux terrains

en m'intéressant à ceux qui, dans ces quartiers, apportaient leur concours aux journalistes ou qui parlaient aux journalistes. Ils ne sont pas simplement des « intermédiaires » - terme utilisé par les journalistes - puisque ça répond à un besoin, à une nécessité de les guider dans ces quartiers qu'ils ne connaissent pas. Ils peuvent être aussi des porte-paroles, des gens qui vont revendiquer une cause au sein même de ces quartiers, essayer de sensibiliser la population à des problèmes qui surgissent dans ces quartiers.

La contribution des journalistes à l'existence des problèmes publics.

C'était la question de départ [...] : ce problème social des banlieues, à quel moment il apparaît, pourquoi à ce moment-là et sous cette forme ; et pourquoi il va disparaître et ressurgir à d'autres périodes ? Et quel rôle ont les journalistes dans la fabrication de ces problèmes publics - si tant est que les journalistes ont un rôle important dans la fabrication de ces problèmes publics.

Deux auteurs, S. Hilgartner et C. Bosk, ont souligné que la définition d'un problème social était l'objet d'une lutte entre des groupes et des individus dont l'enjeu consistait à inscrire un problème sur l'agenda public, dans "l'arène" publique. Tout l'enjeu finalement pour les acteurs qui entrent en concurrence au sein de ces arènes, c'est d'imposer une certaine vision des problèmes. Parmi ces acteurs, on a les membres du gouvernement, les partis politiques, les associations, les élus locaux, tout un ensemble d'acteurs qui vont lutter pour imposer une certaine vision des problèmes sociaux.

Comment ça se passait sur la question des banlieues? [...]

Je vais développer la question des interlocuteurs dans le quartier : comment, à chaque époque, un certain type de problème pouvait être associé à ces grands ensembles d'habitat social. Les grands ensembles sont des constructions relativement récentes, dans les années 50/60, et au départ le discours était très différent : il tendait à les assimiler au progrès social.

Donc je suis entrée dans le sujet en faisant des entretiens avec des journalistes et des entretiens avec des habitants, donc les acteurs sociaux, et j'ai travaillé sur des reportages qui avaient fait scandale à l'intérieur de ces quartiers.

Par exemple, un reportage qui s'appelait *Banlieue*, diffusé en 1989 sur la chaîne payante Canal +, reportage qui avait été réalisé par Hervé Chabalier et Gilles De Maistre dans des conditions un

peu idéales : il durait 52min et s'appuyait sur un travail d'enquête au cœur de la cité du Luth à Gennevilliers. Au final, le reportage avait très fortement déplu aux habitants de la cité et aux acteurs locaux qui avaient essayé d'obtenir réparation. Et inversement, ce reportage avait été encensé par la presse, comme exemplaire. Alors que montrait ce reportage ? Une série de séquences, de portraits d'habitants de la cité dont la juxtaposition donnait une vision assez misérabiliste : on avait un couple d'alcooliques, on avait une jeune femme expulsée, il y avait des scènes de trafic de drogue : je pense à une séquence où l'on filmait un toit recouvert de seringues. C'était des scènes à la limite de la fiction et un certain nombre de ces scènes avaient été organisées avec le concours d'un jeune qui s'était lui-même présenté comme guide auprès des journalistes, un jeune de 17 ans, déscolarisé, qui traînait un peu dans le quartier. Il avait organisé un certain nombre d'activités, de séquences comme des séquences de hip hop, de rap. Il voulait répondre en partie aux attentes des journalistes. Donc l'émission avait été fortement décriée.

Le maire avait été invité sur le plateau de l'émission *La marche du siècle* sur France 3 et avait essayé de rétablir la vérité sur sa ville en disant que c'était une vision très caricaturale, que la ville de Gennevilliers présentait aussi des aspects très positifs qui n'avaient pas été pris en compte par les journalistes, etc. L'opposition entre positif et négatif est déjà en place dans les années 80.

Quelle suite a été donnée par les élus de la ville, quelles réponses faites à cette attaque symbolique, qu'était le reportage de Canal+ ? Ils ont créé une cellule de communication, avec des professionnels chargés de produire un discours valorisant sur la ville, ses administrés, son territoire. Tout le travail de cette cellule de communication a consisté aussi à produire un contre-discours qui puisse faire rempart aux représentations médiatiques. Dix ans après cette affaire de Canal+, un autre reportage a été réalisé sur le territoire communal par une équipe de France 2 et diffusée dans l'émission *Mots Croisés* : ce reportage portait sur les missions de fidélisation des CRS en banlieue et la cité du Luth, encore, avait servi de décor pour illustrer cette nouvelle mesure gouvernementale. Au cours du tour-



Julie Sedel
Les médias et la banlieue
Éditions Le bord de l'eau, 17 €

nage un certain nombre d'incidents sont intervenus après le départ des CRS qui n'ont pas protégé les journalistes comme ils le font d'habitude dans les quartiers, lorsque ceux-ci suivent les équipes de police. Du coup, les journalistes se sont retrouvés seuls face à une bande de jeunes particulièrement excités parce que les CRS avaient fait une sorte de descente de police dans le quartier juste avant. Après un courrier au médiateur de la chaîne, qui avait refusé d'en parler, le maire a porté plainte contre France 2, plainte qui n'a pas eu de suite.

J'ai pu rencontrer le directeur de la cellule de communication de la police nationale qui m'a expliqué que la police, dès lors qu'il y avait un tournage sur les forces de l'ordre, sur ses fonctionnaires, exerçait un contrôle particulièrement soutenu sur le déroulement des reportages. Donc, le contrôle au moment du reportage n'avait pas été jusqu'au bout, il s'était produit une sorte de couac.

Fait intéressant, c'est le directeur de la communication de Gennevilliers qui s'est occupé de la riposte. La façon dont il a riposté, dont il a mobilisé les médias, dont il a mobilisé notamment le *Parisien*, *Télérama* qui en a parlé, son professionnalisme : on voit comment les quartiers populaires essayaient de mettre en place des dispositifs qu'on est habitué à voir dans les ministères ou de grandes entreprises, des partis politiques, qui ont des responsables chargés de produire un discours à l'intention des journalistes, tout un ensemble de professionnels qui sont là pour éviter des fuites et éviter que le hors-champ, c'est-à-dire tout ce qui ne cadrerait pas avec le discours public, puisse aller sur la scène médiatique.

Comment ça se passe dans les milieux qui sont moins structurés, par exemple en banlieue ? Comment étaient gérés ces journalistes, c'est-à-dire comment étaient gérées ces questions d'images dans le quartier du Luth ?

J'ai rencontré un certain nombre d'acteurs, dont une personnalité qui accompagnait les journalistes dans le quartier et qui m'expliquait comment il triait lui-même les interlocuteurs susceptibles de parler aux journalistes : le gars qui fumait un pétard et qui avait l'air complètement sous l'emprise de la drogue etc., il allait faire en sorte qu'il ne rencontre pas les journalistes ; ou l'autre jeune qui avait un pitbull et donc pouvait correspondre à la caricature du jeune de cité un peu dangereux... Sa fonction consistait à sélectionner les porte-paroles, c'est-à-dire ceux qui sont habillés à parler aux médias : il jouait le rôle d'agence de casting local.

Dans le quartier des Courtillères à Pantin, il y avait une responsable d'association, qui avait, malgré elle, cette fonction-là de s'occuper du casting de la population pour les journalistes lorsqu'ils étaient dans le quartier.

Ces deux figures, qu'il m'a semblé important d'étudier, ne sont pas simplement des intermédiaires. Comme je le disais au départ, ils sont aussi des porteurs de cause : celui qui organisait le casting des jeunes dans la cité du Luth au départ était à l'origine d'une manifestation pour le relogement d'habitants d'un immeuble qui allait être détruit. On voit bien que c'est un militant, il organise une manifestation, il est au fait des techniques journalistiques parce qu'au moment de cette manifestation, il est amené à rencontrer des journalistes, notamment des journalistes du *Parisien* et à comprendre comment fonctionne ce type d'échanges. Et ce savoir-faire qu'il a acquis dans son activité militante va être réincorporé dans sa nouvelle activité d'intermédiaire qui correspond à une demande journalistique.

De même, le second intermédiaire que j'ai pu rencontrer dans le quartier des Courtillères est aussi une sorte de militant. C'est un enseignant qui a écrit des ouvrages sur le langage des jeunes dans les cités, militant au sens de l'éducation populaire. Son idée, c'est de redonner la parole au peuple, de faire en sorte que les jeunes de cité qui sont très souvent décriés, mis au banc de l'école etc., puissent avoir un espace d'expression en reprenant leur propre langage. Ce militant lui aussi va se transformer en simple guide pour les journalistes, pour répondre à des besoins pratiques.

Ce travail montre que parmi tous les groupes qui seraient susceptibles d'interpeller les pouvoirs publics par le truchement des médias, certains sont plus dotés que d'autres en ressources. D'un côté, une grosse machine avec les membres des ministères, du gouvernement, des partis politiques et les grosses associations qui ont des subventions conséquentes. De l'autre, tout un ensemble d'acteurs qui ont peu de ressources et qui ont beaucoup de mal à se faire entendre, à accéder à l'espace public et à l'espace médiatique. Parmi eux on a ces représentants, ces porte-paroles de banlieue qui doivent, pour se faire entendre, soit répondre aux attentes des journalistes, c'est-à-dire correspondre au stéréotype du jeune de banlieue, soit rompre avec les routines en vigueur, en organisant par exemple des manifestations violentes, des actes violents, comme nous l'ont montré les émeutes de 2005.

Tous ces acteurs essaient d'intervenir sur la définition des problèmes et la place des rédactions, des journalistes, n'est pas forcément essentielle dans cette lutte, dans cette concurrence. Les journalistes jouent un rôle important puisqu'ils permettent à certains groupes d'acquérir une visibilité, mais ils sont parfois secondaires dans le processus de sélection des problèmes sociaux parce que, finalement, ils relaient malgré eux des informations, le discours d'un porte-parole, malgré eux c'est-à-dire sans avoir forcément contrôlé l'origine de ces discours. Ils ont des impératifs temporels de contraintes économiques.

Le ministère de l'Intérieur a joué un rôle très important dans le traitement des banlieues à partir des années 2000 : il diffuse ces catégories dans le débat public par le biais de ses experts, il parvient donc à imposer une certaine vision des banlieues en organisant aussi les reportages des journalistes dans ces quartiers et par le travail régulier qu'il entretient avec les rédactions. On voit donc bien les inégalités d'accès des groupes sociaux à cet espace médiatique.

Quel rôle pour les sociologues ?

Les sociologues aussi ont joué un rôle important dans le débat public sur les banlieues. J'ai comparé les interventions de deux sociologues qui occupaient une position opposée dans le débat sur l'insécurité en 2000, Sébastien Roché et Laurent Mucchielli. On voyait Sébastien Roché, au discours plutôt sécuritaire, dans les rédactions des grands médias nationaux, invité régulièrement de C'est dans l'air, de Mots Croisés et d'autres émissions politiques de grande écoute, au contraire de Laurent Mucchielli, au discours moins sécuritaire, qui était présenté et perçu par les journalistes comme l'anti Sébastien Roché. Ce dernier structurait le débat public alors que Laurent Mucchielli était plutôt invité dans l'Humanité, ce qui n'était pas le cas de S. Roché, et dans d'autres médias plus confidentiels comme Arte, des médias de moins grande écoute parce qu'il était moins conforme aux attentes des médias nationaux.

On voit bien comment l'expertise est mobilisée dans le débat public par les journalistes.



Joséphine Lebard est journaliste free-lance. Elle est l'auteur avec Bahar Makool, - qui n'a pu être parmi nous aujourd'hui - d'*Une année à Clichy, la ville qui rêvait qu'on l'oublie*, paru aux éditions Stock en octobre 2015.

Bahar et moi, nous avons passé notre jeunesse en Seine-Saint-Denis. Nous nous étions rencontrées, adolescentes, dans un atelier culturel Le Passeport presse, puis perdues de vue. [...] Nous étions devenues journalistes, Bahar surtout à *France Culture*, mais aussi pour *France 24*. De mon côté, j'ai décidé de redevenir free-lance, car il me semble qu'il est difficile, dans le cadre d'un groupe de presse, de traiter des sujets qui m'intéressent. C'est à ce moment-là que nous renouons contact, via Facebook.

Clichy et nous

Nous découvrons que nous avons écrit toutes les deux des articles sur Clichy-sous-Bois et que cette ville nous a profondément touchées. Clichy, c'est beaucoup de misère, mais aussi des rencontres. En parlant de ce projet, nous nous sommes rendu compte que l'année suivante, 2015, allait être l'année de la commémoration des 10 ans de la mort de Zyed et Bouna et du dernier procès des policiers. Nous souhaitions réconcilier notre part banlieusarde et notre part journaliste, deux mondes qui ont tant de mal à se comprendre. La donnée essentielle pour nous était le temps, nous faisons le pari de rester un an à Clichy. Nous voulions raconter cette ville telle que nous la percevions et telle que nous l'aimions. Dans les médias, ce qu'on voit sur Clichy, ce sont les tours du Chêne pointu. C'est très photogénique pour les journaux télévisés, avec de grandes tours et des paraboles. Nous avons donc décidé de prendre cette vision à revers, sans pour autant nous poser comme des chevaliers blancs de la banlieue et de notre profession. Notre objectif était de prendre la ville comme elle venait à nous. Nous n'avions que quelques chiffres en tête,

les chiffres du chômage ou l'espérance de vie. Nous avons commencé en octobre 2014, symboliquement le jour de la commémoration de la mort de Zyed et Bouna.

Une année à Clichy : notre titre est mensonger car nous n'avons pas passé une année entière à Clichy. On y passait au minimum deux jours par semaine, toutes les deux ou séparément. La couverture de notre livre, c'est une compilation d'Instagram, des photos des gens que nous rencontrons, de ce que nous mangions... Notre couverture est une mosaïque de ces images : il y a même une photo du Chêne pointu.

Nous ne souhaitions pas maintenir une sorte de distance, d'« objectivité » ; ce terme est selon moi sujet à question puisque le choix même d'un mot met à mal la notion d'objectivité. L'idée était davantage de raconter sur le modèle du journalisme à l'anglo-saxonne où le journaliste est partie prenante de son enquête.

Nos repères à Clichy

Ce sont des lieux et des personnes que nous avons rencontrés lors de précédents reportages. C'est l'atelier couture du Haut-Clichy où nous nous rendions le jeudi après-midi : cela nous permettait de rencontrer les dames de l'atelier, des femmes de 30 à 50 ans, public difficile à capter. Ce sont des personnes que nous souhaitions revoir, notamment Madeleine, une femme qui vivait au 6^e étage dans une tour du Chêne pointu. Cette dame avait connu les années dorées de cette copropriété, qui, dans les années 60, était comme un rêve pour classes moyennes : l'autoroute A87 devait passer à proximité de Clichy qui serait mieux desservie par les transports. Nous voulions interroger la mémoire vive de ces années-là, témoin aussi de la dégradation de tout le quartier.

C'est la guinguette des pêcheurs, un endroit qui n'est jamais évoqué dans les reportages : à cinq minutes du Chêne pointu, un étang où des pêcheurs relâchent des carpes et des truites. À côté de l'étang, il y a une petite guinguette avec des tables et des chaises pour boire l'apéro - qui commence à 10h30 du matin. C'est un lieu de sociabilité qui n'est jamais montré : il n'est fréquenté que par des personnes « blanches ». Le fait que cet endroit soit ainsi « fermé », nous posait question. C'est le transformateur : nous enten-

diions souvent : « Zyed et Bouna sont morts dans le transfo ». Mais nous ne savions pas à quoi ressemblait un transfo. Nous tenions aussi à visiter la rue et rencontrer les gens qui y habitent. Nous nous étions toujours imaginé le transformateur dans un endroit reculé de la ville alors qu'il se trouve au bout de l'une des plus jolies rues pavillonnaires de Clichy. [...]

Nous voulions également traiter des religions et rencontrer les instances religieuses de la ville. Nous avons aussi rencontré le maire et d'autres personnalités. Nous avons réuni une sorte de galerie de portraits et de lieux qui se sont imposés au cours de nos pérégrinations.

Dans une tragédie, il y a trois temps : l'exposition, le nœud et le dénouement. Pour nous le dénouement était le procès des deux policiers qui devait se tenir à Rennes en mars 2016.

Etre journaliste à Clichy

Nos propres interrogations se sont greffées sur notre travail : nous nous sommes retrouvées face à notre pratique du métier. Dans notre livre, l'un des chapitres s'intitule : « Cas de conscience de la journaliste en milieu clichois ».

Nous avons réfléchi aux rencontres qui nous ont marquées. Et nous nous sommes retrouvées face à nos propres limites.

Un après-midi nous nous baladions à la cité de la Forestière, peu après les événements de Charlie Hebdo. Nous avons croisé un groupe d'une dizaine de jeunes, entre 11 et 14 ans, qui nous interpellent. L'un deux finit par nous demander si nous sommes journalistes. Nous avons répondu non. C'était la première fois que cela nous arrivait : alors

même que nous nous moquions des journalistes de BFM TV ! nous avions eu peur. Ce fut la seule fois.

Nous avons rencontré le directeur de l'école privée musulmane de Clichy. Le maire se rendait à sa kermesse et cela nous questionnait. Nous y sommes allées pour comprendre le rapport à la laïcité, le lien entre les instances républicaines et les instances religieuses. Il y avait plusieurs jeunes filles voilées, qui

n'avaient pas encore atteint la puberté. Qu'est-ce qui nous gênait ? Nous avons discuté avec des mamans : pourquoi avaient-elles choisi d'inscrire leur enfant dans cette école ? L'une d'elle a répondu « Je n'ai pas envie qu'on apprenne l'homosexualité à mon enfant ». Nous étions choquées.



Joséphine Lebard & Bahar Makool. Une année à Clichy. Éditions Stock, 16,50 €

Une année tragique

Ce fut l'année des événements tragiques de Charlie Hebdo. Puis des mots d'« apartheid social », prononcés par Manuel Valls. Nous avons commencé notre expérience au moment où sortait en librairie « Le suicide français » d'Eric Zemmour. Nous trouvons très dangereux que ce type de parole prévaille dans l'espace public : E. Zemmour a été invité par nombre de radios et de chaînes de télévision. Nous voulions lui opposer notre vision, notre étude de terrain. Ainsi à ses arguments on peut opposer des faits, des choses que nous avons vues. Nous déplorons aussi qu'une caste de journalistes domine le monde médiatique – blancs et quinquagénaires –, ce qui fait que les jeunes générations sont très peu entendues : certains d'entre nous viennent des banlieues et nous avons envie d'en parler d'une tout autre manière.



Marie-Laure Augry

est journaliste, ancienne présentatrice du 20h et actuellement médiatrice des rédactions de France 3.

Les chaînes de télévision sont un lieu d'écoute du ressenti des téléspectateurs vis-à-vis du traitement de l'information ; c'est aussi l'occasion de leur donner la parole à travers les émissions et de prendre du recul en sollicitant chercheurs, sociologues et grands témoins. Quelles sont les évolutions dans le traitement médiatique des quartiers populaires ? Dans le passé, nous avions déjà évoqué ce sujet, notamment en 2010 parce qu'un reportage diffusé dans le cadre de Pièces à conviction sur le quartier de la Villeneuve avait suscité beaucoup de réactions de la part des téléspectateurs. Nous avons souhaité savoir comment nous en étions arrivés là et apporter des éléments de réponses aux réactions reçues à France 3.

Paroles de téléspectateurs

Voici l'une de ces réactions : « Je ne reconnais pas mon quartier celui dans lequel j'habite tous les jours et pas seule-

ment quand malheureusement ça craint et qu'il y a des hélicoptères qui tournent. J'ai fait le choix de vivre dans un quartier d'habitat mélangé, j'ai fait le choix d'y scolariser mes enfants, je tente de dialoguer avec les jeunes qui tiennent les murs de mon immeuble ; et voilà qu'à nouveau, sous mes yeux, défilent des images, des mots sans appel, guerre ultra violente. Vous n'êtes pas en train de nous informer, vous êtes en train de nous enfoncer ». En contrepoint, il y a aussi des médias – notamment les médias de proximité comme le Bondy Blog/ ou les rédactions régionales de France 3 – qui essaient de rendre compte de la vie quotidienne des habitants, de leurs difficultés, sans se focaliser sur les événements dramatiques. Voici une autre réaction reçue au sujet de ce reportage : « Je regrette que le service public réalise ce genre de reportage. Heureusement que les rédactions locales de France 3 remontent le niveau en étant en contact avec la réalité, en montrant ce qu'est la vie – toute la vie – de notre quartier. »

Formatage ou réalité diverse ?

Il est très important que les médias ne renforcent pas les préjugés : le prisme de la violence, le prisme de la drogue, tout dépend de la façon dont ils sont abordés dans un reportage. Ce qui renforce ce phénomène c'est que nous sommes dans une sorte de formatage d'écriture sur un certain nombre de documentaires : le choix de la musique dramatique, les images et la manière de filmer, mais aussi les mots et le poids des mots. Ce formatage existe, notamment sur des chaînes où des reporters montrent qu'ils sont embarqués avec la BAC ou encore qu'ils se rendent au cœur du trafic de drogue. C'est dramatique, car quand ces sujets-là existent – et ils existent – ils annihilent tous les autres. Seule cette vision des quartiers est retenue. J'ai moi-même été étonnée quand j'ai regardé la globalité des sujets qui avaient été traités : il y avait une part très importante de micro-sujets qui montraient la vie dans le quartier, ses aspects culturels, économiques. Ces sujets n'impriment pas la mémoire collective et la mémoire des téléspectateurs, car ce qui marque les esprits, ce sont les reportages chocs tels que celui sur la Villeneuve. Néanmoins, parmi les médias, les chaînes du service public accordent une attention particulière à ne pas véhiculer ces préjugés.

Donner du temps

Je vais revenir sur le processus de fabrication. Effectivement, c'est lorsque ce processus change que les choses évoluent. En 2005, les réactions des télés-

pectateurs ont été très fortes sur le poids des images et sur les comptages entre les cités. Au bout de 4 ou 5 jours, il y a eu, à la rédaction de France 3, une prise de conscience : nous devions arrêter la répétition des images, les vidéos de voitures en flammes ou encore le comptage. Après un ou deux mois, nous avons essayé de positiver – sans tomber dans l'excès contraire : c'est une méthode que certains appellent le « journalisme de construction », à travers des émissions spéciales. A France 3, une décision a été prise : pour réaliser un reportage sur un quartier difficile d'approche, il était nécessaire d'avoir deux jours – et non un après-midi. Le but était bien de changer le processus de fabrication. La réflexion sur le recours aux contacts dans les quartiers sensibles a abouti à un annuaire de personnes, pour ne plus avoir recours aux experts habituels, pour élargir le panel avec des profils plus variés. Néanmoins, dès lors qu'il y a une actualité sur les quartiers populaires, très vite les médias retombent dans le même travers. [...] Depuis un an et demi, une équipe de France 3 s'est installée à Bobigny. La nature des sujets qui ont été diffusés sur France 3-Ile de France depuis le début de cette expérience a beaucoup évolué. Le fait d'être installé à Bobigny, de vivre avec les gens et de s'immerger complètement a permis une multitude de sujets d'une tonalité complètement différente. Mais cette méthode reste une exception, c'est la seule équipe que nous avons en Ile de France.

Le poids des mots

Il y a aussi un problème de vocabulaire. Nous-mêmes journalistes, nous nous heurtons aux mots lorsque nous utilisons « quartiers défavorisés », « banlieues », « émeutes » ou « révoltes »... Les mots ont un sens et nous aurions besoin de tenir des conférences sur l'emploi des mots. Et comment réussir à ce que le traitement de l'information par les rédactions régionales ait un impact sur la rédaction nationale ?

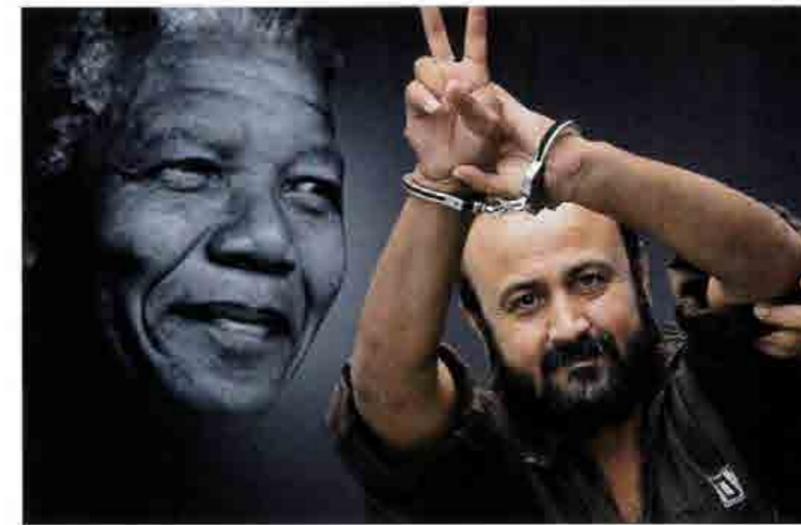
Conclusion

Les premiers enseignements que peut tirer le MRAP : pour agir sur ces logiques et faire évoluer ces représentations, il faut que les militants occupent le terrain médiatique localement et nationalement de façon visible, sollicitent les journalistes. Mais il faut aussi que chaque lecteur, chaque téléspectateur intervienne et proteste chaque fois que l'image donnée de son quartier est déformée, stigmatisante.

Le MRAP remercie ses amis du Bondy Blog pour leur soutien et leur accueil.

Libérez Marwan Barghouti

le Mandela palestinien



« Si le prix à payer pour la liberté de mon peuple est la mienne, je suis prêt à payer ce prix »

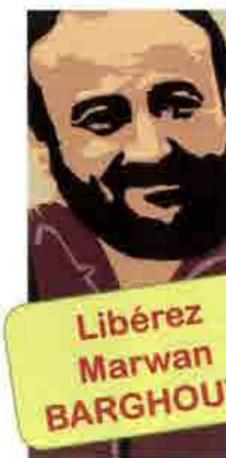
Kidnapé en 2002, à Ramallah en Territoire palestinien par les forces d'occupation israélienne, le député palestinien Marwan Barghouti est détenu en Israël en violation des accords internationaux (Quatrième Convention de Genève et accord d'Oslo). Il a été détenu sans accusation pendant plusieurs mois puis, mis au secret, sans visite de sa famille et pendant longtemps de ses avocats, soumis à la torture physique et psychologique (pour faire pression sur lui, son fils aîné Quassam, a été arrêté en décembre 2003 et détenu depuis, il avait alors 18 ans). Reclus dans une petite cellule insalubre (8m² sans ventilation), Marwan Barghouti a droit à une heure de sortie par jour, enchaîné. En janvier 2004, le Tribunal de Tel Aviv renouvelle l'ordre de le maintenir en isolement total pour 6 mois, déclarant que « la sécurité d'Israël est au-dessus du droit international ». Il est aujourd'hui condamné à la prison à perpétuité. Quel est le dossier de Marwan Barghouti ? Selon l'accusation israélienne il y a deux séries d'éléments : des témoignages et un dossier. Les témoins sont des Palestiniens qui ont été arrêtés, gardés à vue, ils ont reçu des coups et des menaces d'internement sans jugement. A l'audience, ils se sont tous rétractés.

Les documents : il s'agit de lettres envoyées par des familles de kamikazes. Or, Marwan Barghouti était député et recevait à ce titre des centaines de lettres qui ne peuvent engager en rien celui qui les reçoit. Lors de la dernière audience, il avait commencé par rendre hommage aux pilotes israéliens qui avaient refusé de participer aux bombardements, cela n'a pas plu au Tribunal ! Il avait ensuite déclaré « ou l'occupation se poursuit et la violence se poursuivra, déchirant les deux peuples ou deux Etats indépendants vivront côte à côte en bonne intelligence et peut être plus tard fraternellement ». Depuis 1967, Israël a arrêté plus de 850 000 Palestiniens, parmi eux, des femmes, des mineurs, des dirigeants, des élus, des journalistes, des universitaires. Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, a déclaré « les 7000 Palestiniens détenus aujourd'hui sont le reflet de l'emprisonnement de tout un peuple et de la négation de ses droits par l'occupation, l'agression, le blocus ».

Il y a un an Marwan Barghouti déclarait dans un texte remis par son épouse au

journal l'Humanité « Je me suis engagé fermement pour la paix après la conclusion des accords d'Oslo. Mais Israël a choisi l'occupation et la colonisation, nous forçant à reprendre le chemin de la résistance. Cela ne m'a pas empêché de continuer à plaider pour une solution à ce conflit fondé sur deux Etats sur les frontières de 1967 et garantissant le droit au retour des réfugiés palestiniens. C'est Israël qui menace cette perspective. Aujourd'hui, je suis dans une prison israélienne, alors que l'extrême droite est au pouvoir en Israël. Qu'y a-t-il à attendre de négociations de paix qui ne s'appuient pas sur un engagement clair de la puissance occupante à mettre en oeuvre les résolutions internationales et alors même que les actions de la puissance occupante confirment qu'elle a choisi résolument le chemin de la colonisation et de l'oppression ? L'occupation et la paix sont incompatibles, seule la fin de l'une marquera le début de l'autre. Les valeurs universelles ne peuvent pas s'arrêter aux frontières de la Palestine, car renoncer à ces valeurs au Moyen-Orient, c'est les compromettre partout. C'est d'ici, de ma cellule que je vous envoie ce message pour vous assurer que notre détermination demeure intacte, et votre solidarité la nourrit quotidiennement. Le peuple palestinien par sa lutte et votre solidarité est entré dans la légende. Il prendra un jour, je n'en doute pas, sa place légitime dans l'histoire et la géographie. »

Marwan Barghouti Prison de Hadarim, Cellule n°28



Marwan BARGHOUTI
Citoyen d'Honneur de la Ville d'Avion

Une paix
Juste et durable
au Proche-Orient :



2 Etats
pour 2 Peuples

En octobre 2013, la campagne internationale pour la libération de Marwan Barghouti, était lancée depuis l'ancienne prison de Robben Island où fut emprisonné Nelson Mandela. « L'appel de Robben Island » a été lancé par Ahmed Kathrada, compagnon de détention de Nelson Mandela, et parrainé par un Haut Comité comprenant des Prix Nobel (Jimmy Carter, Adolfo Pérez Esquivel, José Jaramil, Herta, Mairead Mac Guire, Rigoberta Menchú, Desmond Tutu, Jody Williams) ainsi que Stéphane Hessel.

Appel de Robben Island :

« La liberté et la dignité sont l'essence de la civilisation. Des générations d'hommes et de femmes ont fait d'énormes sacrifices pour forger des valeurs universelles, défendre les libertés fondamentales et faire progresser le droit international et les droits de l'Homme. Y renoncer serait une menace très grave pour notre civilisation. Ces valeurs s'appliquent en Palestine et impliquent la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers palestiniens - parmi lesquels de nombreux élus - dont la détention vise à détruire le tissu social et national du peuple palestinien et à briser son aspiration à la liberté. Central pour l'unité et la liberté, un nom a émergé : Marwan Barghouti, qui a passé plus de 20 ans dans les prisons israéliennes, est reconnu comme le symbole de la lutte du peuple palestinien pour la paix fondée sur le droit international. A l'instar de la mobilisation internationale qui a conduit à la libération de Nelson Mandela et de tous les prisonniers de l'apartheid, nous pensons qu'il est de la responsabilité morale, politique et juridique de la communauté in-

ternationale d'œuvrer pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers palestiniens afin de contribuer à la réalisation des droits du peuple palestinien.

Nous appelons à leur libération qui marquera la volonté réelle de l'Etat d'Israël de mettre fin à l'occupation et ouvrira la voie à la paix. »

Déclaration de Robben Island (<http://fmaapp.org/the-robben-island-declaration/>).

Adolfo Pérez Esquivel, le Parlement arabe, les dirigeants du Parlement belge, toutes tendances confondues ont proposé la nomination au prix Nobel de la Paix de Marwan Barghouti. Les parlementaires belges déclarent notamment "En accordant le prix Nobel de la Paix à une personne qui symbolise la lutte du peuple palestinien pour la liberté, mais aussi leur aspiration à vivre en paix, un leader qui a la capacité d'unir les Palestiniens autour d'un projet politique qui s'appuie sur le droit international et le retour aux frontières de 1967, menacées par la colonisation galopante et l'absence d'horizon politique, le Comité du Prix Nobel de la Paix contribuerait à faire revivre l'indispensable espoir de sortir de l'impasse politique actuelle". Les lauréats tunisiens du Nobel 2015 lui ont remis symboliquement leur prix.

Marwan Barghouti a été déplacé mercredi 30 mai de la prison Ramon à la prison Gilboa dans la vallée de Jourdan entre Les villes de Nazareth et Beit She'an. Il a été transféré par une

unité spéciale de l'administration pénitentiaire dans des conditions inhumaines et sans que sa famille ne soit prévenue. En France, plusieurs villes ont fait de Marwan Barghouti leur citoyen d'honneur, c'est le cas de la ville de Stains (93) en 2008. Suite à cette décision, une banderole « Libérez Marwan Barghouti, le Mandela palestinien » avait été accrochée à la Mairie de Stains en 2009. Le Maire, Monsieur Azzédine Taïbi, a été appelé à comparaître devant le Tribunal administratif de Montreuil, à la demande du préfet de Seine St Denis en raison de cette banderole. Le MRAP, par l'intermédiaire de son avocate, Maître Kaltoum Gachi et de Renée Le Mignot, co-présidente avait apporté son soutien à Azzédine Taïbi. Le Tribunal administratif de Montreuil a débouté le Préfet de Seine St Denis Le mercredi 1^{er} juillet



la banderole a retrouvé sa place sur la façade de la Mairie de Stains.

Le combat pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques palestiniens continue.

de Lice et de ses environs, provoquant des destructions importantes de la faune et de la flore. Des dizaines de milliers d'hectares d'espaces verts ont été réduits en cendres. En même temps que les forêts, c'est les jardins et les champs agricoles des villageois qui sont incendiés, et donc leur source de revenu qui est détruite.

La population est empêchée d'éteindre les incendies, les personnes qui tentent d'intervenir sont soumises à des pressions ou placées en garde à vue. Les médias, les organisations de

la société civile et les représentants des partis politiques sont interdits d'entrer dans la région. Les autorités turques ont classé cette région dans les zones militaires interdites afin de dissimuler les crimes qui y sont commis. L'accès aux zones dévastées par la répression a été refusé à Amnesty International ainsi qu'à une délégation du Parlement européen. Des groupes composés de gendarmes, de militaires et de membres des « loups gris » ont refait leur apparition notamment avec des inscriptions sur les murs de Sur « Les loups sont attirés par le sang, tremblez ! » ou encore à Silopi « Ma chère Turquie, au nom de Dieu, nous te nettoyons ». Les femmes sont particulièrement visées : « Les filles, nous sommes venus vous envoyer en enfer ». De nombreux témoignages font état de viols collectifs, de corps de femmes assassinées, dénudées et traînées dans les rues.

Diyarbakir, la capitale kurde est détruite à 70 %, seules 2 écoles peuvent encore fonctionner (pour une ville qui comptait près d'un million d'habitants). Dès janvier 2016, Amnesty International accusait le gouvernement turc de mettre en danger la vie de 200 000 personnes. Une nouvelle étape liberticide a été franchie par Erdogan avec la levée de l'immunité parlementaire des députés HDP (Parti Démocratique du peuple).

Cette décision bafoue non seulement la Constitution turque mais aussi les principes universels du droit et de la démocratie. 417 chefs d'accusation ont été établis contre les 53 députés HDP pour des propos tenus lors de réunions publiques. Le HDP constitue la principale force d'opposition démocratique au pouvoir en place, l'espoir de paix. Les Etats membres du Parlement européen se sont engagés dans la recherche d'une issue politique mais refusent toute mesure contraignante à l'égard de la Turquie, Erdogan utilisant les réfugiés syriens comme arme de chantage.

Le 10 janvier 2016, des « universitaires pour la paix » ont lancé une pétition où ils affirmaient qu'ils « ne seraient pas complices de ces crimes ». Plus de 1100 enseignants-chercheurs, appartenant à 89 universités de Turquie, dénonçaient les exactions subies par les populations kurdes lors des couvre-feux décrétés par l'Etat turc : « L'Etat turc, en imposant depuis plusieurs semaines le couvre-feu à Sur, Silvan, Nusaybin, Cizre, Silopi et dans de nombreuses villes des provinces kurdes, condamne leurs habitants à la famine.

Il bombarde avec des armes lourdes utilisées en temps de guerre. Il viole les droits fondamentaux, pourtant garantis par la Constitution et les conventions internationales dont il est signataire : le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité, l'interdiction de la torture et des mauvais traitements. Ce massacre délibéré et planifié est une violation grave du droit international, des lois turques et des obligations qui incombent à la Turquie en vertu des traités internationaux dont elle est signataire. »

Cette prise de position a été jugée intolérable par le président Erdogan, qui a déclaré aussitôt que le « nécessaire sera fait ». C'est ainsi que 21 pétitionnaires de l'université de Mersin doivent faire face à des menaces très graves et à des sanctions disciplinaires. Cinq d'entre eux, Hakan Mertcan, Mustafa Dener, Selim Çakmaklı, Atilla Güney et Esin Gülsen seront traduits en justice les 12 et 13 juillet prochains pour "insultes au Président", "propagande d'une organisation terroriste", "provocation du peuple à la haine et à l'hostilité". Ils encourent jusqu'à 14 années de prison, alors qu'ils n'ont fait qu'utiliser leurs droits fondamentaux à la liberté d'expression et d'opinion.

Erol Önderoğlu, représentant de Reporters sans Frontières (RSF) en Turquie, Ahmet Nesin, journaliste et Sebnem Korur Fincanci, présidente de la fondation pour les droits de l'Homme de Turquie (TIHV), ont été inculpés pour « propagande terroriste » et mis en détention provisoire le 20 juin à Istanbul. Ils étaient depuis mai dernier dans le collimateur du gouvernement turc pour avoir participé à une campagne de solidarité avec le quotidien pro-kurde Özgür Gündem, en assurant symboliquement à tour de rôle la direction éditoriale de ce journal.

La situation s'est encore aggravée après la tentative de coup d'Etat militaire organisée, dans la nuit du 15 au



Erol Önderoğlu, représentant de Reporters sans Frontières (RSF) en Turquie, emprisonné. © Amédée Baudouin de Brestagne



16 juillet, par des divisions de l'armée turque insurgées contre le président Erdogan. Elle a été mise en échec mais s'est soldée par près de 300 morts à Istanbul et Ankara, plus d'un millier de blessés. R.T. Erdogan a profité de cette tentative de coup d'Etat pour amplifier la dérive dictatoriale à laquelle on assistait ces derniers mois : des milliers de juges ont été destitués et arrêtés dont des membres du Conseil d'Etat et de la Cour constitutionnelle, des universitaires, des enseignants..., des mandats d'arrêt ont été délivrés contre 42 journalistes. Au moins 11 000 personnes ont été placées en garde à vue et près de 6 000 en détention. Plus de 1000 établissements scolaires, 15 universités, 1200 associations et 19 syndicats ont été fermés.

Mais la riposte s'organise pour défendre la démocratie : samedi 23 juillet des milliers de personnes se sont rassemblées à Istanbul à l'appel du HDP, dimanche 24, le Parti Républicain du Peuple (CHP) a réuni des dizaines de milliers de manifestants sur la Place Taksim au cri de « ni dictature ni coup d'Etat, démocratie en Turquie ». L'objectif de l'opposition démocratique est de former un front uni regroupant le HDP, le CHP, les écologistes, des syndicats et des associations comme alternative à l'AKP.

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, a affirmé la volonté de la France de voir "l'Etat de droit fonctionner pleinement en Turquie" et refuser tout "chèque en blanc à Monsieur Erdogan", nous ne pouvons qu'encourager cette inflexion du gouvernement français et nous attendons que ce discours soit suivi d'effets, en particulier par la remise en cause de l'accord européen sur les migrants. Car, la politique d'Erdogan ne peut que mener le pays au chaos.

Pour sa part, le MRAP tient à renouveler son entière solidarité et son soutien à tous les démocrates et progressistes de Turquie.

Turquie : la dérive fasciste d'Erdogan

Dans sa soif du pouvoir le Président turc R. Erdogan a lancé une véritable chasse aux sorcières contre ses opposants, tout en amplifiant la guerre contre le peuple kurde.

Depuis juillet 2015, les forces armées de l'Etat turc mènent des opérations militaires brutales au Kurdistan. Ces opérations ont ravagé nombre de villes : (Sur/Diyarbakir, Cizre, Dîrnak, Silopi, Nusaybin, Gezer (Yüksekova), Hezex (Dilil), Silvan, Derik, Kerboran). Des milliers de personnes ont été massacrées, certaines dans la rue,

d'autres dans leur maison, d'autres encore brûlées vives dans des caves où elles s'étaient réfugiées pour échapper aux bombardements de l'armée turque. Plus de 500 000 personnes déplacées par les opérations se trouvent aujourd'hui sans logement. Fin juin, les autorités turques ont placé 39 zones d'habitation du district de Lice (province de Diyarbakir) sous couvre-feu et entamé des opérations de grande envergure. Les avions de chasse et les hélicoptères turcs lâchent des bombes incendiaires sur les zones forestières et montagneuses

Syrie : les détenus d'abord



Samedi 11 juin, à l'initiative d'artistes et de militants syriens, les photos des visages de mille personnes détenues en Syrie ont été portées de Bastille à République, pour rappeler les 200 000 détenus, les milliers de personnes disparues ou enlevées, les milliers de personnes arrêtées, exposées à la mort par la faim, la maladie ou du fait de tortures systématiques, pour évoquer « une catastrophe humaine d'ampleur mondiale, une catastrophe humaine dont les Syriens ne sauraient être tenus pour seuls responsables, mais à laquelle contribue

le monde entier (et pas seulement ses deux principaux pôles, la Russie et les Etats-Unis) ». L'article 12 de la résolution 2254 votée par le Conseil de Sécurité de l'ONU le 19/12/2015 qui exige la libération des détenus n'est toujours pas appliqué. L'appel à la manifestation se concluait ainsi : « Nous appelons la communauté internationale, les organisations mondiales de protection des droits humains, les instances de la société civile et tous ceux et celles qui sont conscients de la responsabilité qui découle de leur appartenance au genre

humain à s'unir face à tous ceux qui perpètrent des crimes contre l'humanité en Syrie. Nous exhortons en particulier la Russie et les Etats-Unis à faire respecter et à faire mettre en œuvre le principe de la responsabilité en matière de protection des civils que le Conseil de Sécurité de l'ONU a décrété par sa Résolution 1894 (du 11 novembre 2009) et à œuvrer sans délai à former un groupe de travail international chargé de trouver une solution au problème des personnes emprisonnées et des personnes enlevées en Syrie.



S. Goldstein et les 2 co-maitres de Diyarbakir à l'occasion de la visite de la délégation

Kurdistan : NEWROZ 2016

Délégation de la Coordination Nationale Solidarité Kurdistan (CNSK) à l'occasion du Newroz 2016.

Le HDP (Parti démocratique des peuples), principal parti d'opposition turque regroupant entre autres des Kurdes a invité, à l'occasion du Newroz 2016, la fête de la nouvelle année qui se déroule comme chaque année le 21 mars, des délégations internationales dont l'une de la Coordination Nationale Solidarité Kurdistan (CNSK) dont le MRAP est un des membres fondateurs. Dans le contexte de répression envers et contre toute opposition, Recep Tayyip Erdogan mène une véritable guerre contre la population kurde et toutes les populations minoritaires

(Arméniens, Assyro-Chaldéens ...). La délégation internationale, nombreuse, s'est donné rendez-vous à Diyarbakir, la plus grande ville du Kurdistan turc, pour les fêtes de Newroz. Des Norvégiens, des Allemands, des Basques, des Catalans... et des Français qui fournissaient le plus gros du contingent avec notamment les porte-paroles du PCF et du NPA (Olivier Dartigolles et Olivier Besancenot), Sylvie Jean et Michel Laurent pour France-Kurdistan, Joël Dutto pour la CNSK et des Kurdes vivant en France qui représentaient le Conseil Démocratique Kurde en France (CDKF). Le MRAP, conscient de l'importance de représentants de la communauté internationale à ce Newroz a choisi de participer à cette

délégation et c'est dans ce cadre que je me suis rendu au Kurdistan. Les conditions de mon départ étaient « spéciales ». J'ai reçu de nombreux appels téléphoniques, que ce soit de René Le Mignot ou de responsables du CDKF, qui voulaient s'assurer que j'étais bien au courant des risques que prenaient les membres de la délégation et que j'étais d'accord pour les assumer. Sur place, j'ai pu effectivement me rendre compte que notre sécurité était précaire et mobilisait de nombreux moyens du HDP et de ses militants. Le Ministère des Affaires étrangères nous avait déconseillé de nous rendre au Kurdistan et avait annoncé (ce qui est contraire aux conventions internationales) qu'en cas de pro-

blèmes aucune intervention n'aurait lieu de la part de la France pour nous aider ou nous secourir. Pour ces raisons, les membres de la délégation arrivaient des jours différents, prenaient des vols différents et logeaient dans plusieurs hôtels. Ces mesures étaient les bienvenues. En effet dès mon arrivée à l'aéroport d'Istanbul, aéroport de transit pour rejoindre Diyarbakir, après le contrôle des pièces d'identité, un comité d'accueil, muni de mon nom m'attendait, scrutait mon billet d'avion, me posait des questions (en langue turque, que je ne parle absolument pas), fouillait ma valise, puis finalement sans plus d'explications me laissait repartir. Vous trouverez un récit complet sur le site du MRAP.

Quelle est la situation en Turquie et plus particulièrement au Kurdistan ?

Après de nombreux soubresauts une république s'est établie sur les ruines de l'ancien empire ottoman. Mustafa Kemal et le mouvement kémaliste sont à l'origine de cette république. Leur idéologie se résume en six principes fondamentaux appelés les « six flèches » : républicanisme, populisme, laïcité, révolutionnarisme, nationalisme, étatsisme. Selon les principes fondateurs de la République, aucune place n'est laissée aux minorités et cultures différentes. C'est cela qui a créé la situation actuelle : un Etat qui refuse tout droit à la différence. Ainsi, les Kurdes mais aussi les Arméniens, les Assyro-Chaldéens ... voient leur culture et langue opprimés, les autorités turques considérant les membres de ces communautés comme des personnes n'ayant pas de nature humaine, répriment sans nuances toute volonté d'autonomie.



Ainsi Erdogan qui a été élu démocratiquement président de la République en 2014, dirigeant du parti AKP (Parti de la Justice et de Développement), parti fondamentaliste, entend renforcer son aura en jouant sur le sentiment nationaliste et pour cela montre à chaque occasion son mépris pour les minorités.

Ainsi au Kurdistan des centaines de villages ont été rayés de la carte, plus de 350 000 habitants ont été expulsés sans relogement, des milliers de personnes ont été assassinées souvent de façon horrible, les habitants sont humiliés jour après jour, toute l'économie du Kurdistan a été détruite. Par exemple, à Diyarbakir des enfants ont été assassiné(s) en décembre 2015, les corps n'ont toujours pas été rendus aux familles, les décès même pas confirmés officiellement. Simplement, lors des demandes des familles auprès des autorités turques (armée, gouverneur...) on leur répond « les Kurdes, sont moins que des chiens, les chiens on les enterre ! ».

Pendant ce temps, dans les pays occidentaux, en Europe c'est motus et bouche cousue y compris de la part des grands médias. Erdogan est notre grand ami, un membre important des forces de l'OTAN. Des civils sont massacrés, sans raisons, chaque jour. Des évictions ont lieu par milliers pour coloniser la région kurde avec des populations arabisantes. 3 militantes kurdes sont assassinées en plein Paris le 9 janvier 2013, l'exécutant, qui refuse, pour le moment, de nommer les commanditaires voit son procès repoussé par le gouvernement français. Tout le monde connaît le soutien qu'Erdogan apporte à DAESH en sous-main et le double jeu qu'il pratique. Ce soutien n'implique-t-il pas Erdogan dans les lâches attentats qui sont réalisés dans le monde ?

Au moment où ces lignes sont écrites, une étonnante tentative de « putsch » vient d'échouer en Turquie. Étonnante, car alors que l'armée turque est parmi les plus puissantes et les plus organisées du monde, ce « putsch » a été mal préparé. Étonnante car cette soi-disant surprise totale a eu lieu exactement 24 heures après que la France ait fermé toute représentation diplomatique dans le pays. Erdogan n'est-il pas notre grand ami ? Étonnant car bizarrement l'épuration qui suit l'échec de ce « putsch » vise particulièrement les milieux kémalistes ou proche des kémalistes qui étaient opposés à Erdogan et à sa volonté de transformer l'Etat parlementaire en Etat républicain, et qui étaient aussi opposés à l'abandon de la notion de laïcité pour la Turquie (je ne les sanctionne pas, ils sont des militants forcenés contre les revendications des minorités). Étonnante car les listes des personnes à épuré(e)s semblent avoir été préparées à l'avance.

L'épuration qui suit touche aussi les Kurdes, renforçant Erdogan et le nationalisme. Elle va sans doute lui permettre d'arriver à ses fins dans sa volonté de pouvoir sans contre-pouvoir. La reprise en main par Erdogan a permis de nombreux assassinats, des centaines de personnes (il n'y a pas de chiffres officiels, les médias n'en parlent pas) ont été assassinées par décapitation à la machette, méthode particulièrement appréciée par DAESH.

Comment connaître la réalité de ce « putsch » ? Peut-être en se demandant « à qui profite le crime » ? Manifestement Erdogan sort renforcé, pratiquement sans opposants, les mains libres pour aboutir à rétablir un grand Empire ottoman.

Serge Goldstein

POUR UNE RÉELLE ÉGALITÉ et une pleine citoyenneté

Le projet de loi "Égalité et citoyenneté" a été examiné par l'Assemblée Nationale le 27 juin 2016, adopté en première lecture le 6 juillet et transmis immédiatement au Sénat. Il répond selon le gouvernement à trois priorités : la citoyenneté et l'émancipation des jeunes, le logement et la lutte contre la relégation de certains quartiers et l'égalité réelle.

La mobilisation des associations a été forte en ce mois de juin pour exiger la mise en place de mesures indispensables à la reconnaissance de l'"égalité réelle", notamment l'instauration d'un récépissé de contrôle d'identité (voir <http://www.quoimagueule.net/>).

Le MRAP a rappelé ses exigences pour le droit de vote des étrangers et la fin des "contrôles au faciès" (voir par exemple <http://www.mrap.fr/spip.php?article64>). Il a été auditionné à deux reprises : le 7 juin à l'Assemblée Nationale, le 6 juillet au Sénat. Le texte transmis au Sénat comporte des avancées par rapport au projet initial mais des questions importantes - qui fâchent - restent en suspend.

Ainsi, le MRAP exprime sa satisfaction de voir que les rédacteurs de l'article 38 du projet ont pris soin de parler de "raisons racistes" et évité l'emploi du mot "race".

Quelques avancées sont remises à plus tard sur les emplois fermés aux étrangers non communautaires. Mais parler encore d'étude pour le droit de vote des étrangers n'est d'une manière de pousser la réalisation de promesses électorales.

Et tout est renvoyé après 2017 ! Le MRAP rappelle l'exigence, absente du projet, de régularisation de tous les sans-papiers sans la limiter à ceux qui travaillent.

Le titre I du projet vise à conforter la place des jeunes dans les différents secteurs de la société. On peut se demander si cela suffira à faire reculer le sentiment d'une société bloquée et notamment chez les jeunes victimes de discriminations ou de racisme à raison de leur origine. Ainsi des contrôles d'identité : certes il en est désormais fait mention au titre III mais à titre expérimental et pour un an : ils devront être systématiquement filmés lorsque les policiers seront équi-

pés de caméras mobiles. C'est très loin de la délivrance systématique d'un récépissé pour en finir avec les "contrôles au faciès".

Les droits civiques des Gens du Voyage sont enfin alignés sur ceux des autres citoyens français. Le droit à la scolarité est réaffirmé. Mais il n'y a pas de progrès dans le domaine de l'habitat. Le MRAP demande la reconnaissance de la caravane comme logement pour l'égalité des droits sociaux (APL et prêt bonifié) et l'application du droit commun en cas d'expulsion : une expulsion ne pourrait intervenir que suite à une décision de justice et non sur un simple arrêté municipal. Le texte de loi mentionne les terrains familiaux locatifs mais pas l'habitat adapté qui est une demande forte des Gens du Voyage. Pour juger des effets de cette loi, il faudra attendre les décrets et surtout l'application qui en sera faite : l'application de la loi de 2000 s'est heurtée au mauvais vouloir de certains maires et à l'inertie des préfets.

Les délits d'injure, de diffamation, de provocations racistes sont bien maintenus dans le cadre de la loi de 1881 sur la presse mais les spécificités des réseaux sociaux ne sont pas réellement prises en compte (individualisation des expressions, modes de diffusion...). L'alignement des peines pose un problème car à l'évidence, les délits (par exemple injure ou provocation) n'ont pas, a priori, la même gravité. Et leur aggravation pour certains délits laisse dubitatif au vu des peines réellement prononcées. La possibilité de l'action de groupe en matière de discrimination pour les syndicats et les associations était attendue. Elle reste cependant peu définie et là encore, tout dépendra des textes à venir.

La possibilité d'inclure la maîtrise du français dans la formation professionnelle est introduite ; c'est bien (10% de la population française maîtrise pas ou peu la lecture). Mais le MRAP s'inquiète fortement des discriminations que pourrait

permettre la possibilité d'assurer la formation professionnelle en langue régionale. Et est-il admissible que les femmes migrantes victimes de violences dans le couple doivent attendre la condamnation du conjoint pour obtenir un titre de séjour ?

La CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) aurait dû être saisie pour avis par le gouvernement de ce projet de loi qui est dans son champ de compétence ; il n'en a rien été et donc elle a décidé de s'en auto-saisir. Son avis, adopté le 7 juillet, et le communiqué de presse l'accompagnant, sont accessibles sur son site : <http://www.cncdh.fr/fr/publications/avis-sur-le-projet-de-loi-egalite-citoyennete>. Cet avis, tout en reconnaissant que "nombre des dispositifs envisagés sont susceptibles de promouvoir la citoyenneté et renforcer l'égalité des chances" est très critique sur les conditions d'élaboration de cette loi, sur nombre des dispositifs qu'elle met en place et sur les lacunes qu'elle comporte, en particulier sur le droit de vote des étrangers ("La Commission s'étonne [que ce projet] omette la question, pourtant centrale, de la citoyenneté politique") ou sur les contrôles au faciès ("Une politique efficace de lutte contre les contrôles d'identité "au faciès" ne saurait faire l'économie de la mise en place d'une attestation nominative de contrôle.")

Le MRAP souligne que des manques importants persistent dans ce projet de loi sur au moins quatre points essentiels : la pleine égalité des droits pour les "Gens du Voyage", le droit de vote pour tous les étrangers, la régularisation des sans-papiers, la fin des contrôles au faciès. Il continuera à se mobiliser pour l'égalité réelle et la pleine citoyenneté de tous ceux qui résident sur le territoire national, conformément aux principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

A. Grosdoy

ROMS

La lutte de Médecins du Monde pour les familles



La Voix du Nord a publié le 8 juin 2016 un reportage sur « La lutte de Médecins du Monde pour les Roms du bassin minier ». Dans le bidonville de Montigny-en-Gohelle, où vivent 100 à 200 personnes, Michel, médecin bénévole, visite des familles dans leurs caravanes.

Des enfants souffrent de caries, mais ne seront pas admis chez le dentiste, d'autres ont besoin d'une radio, mais hors urgence, il sait qu'on ne les recevra pas. Des succès : « On a pu tous les vacciner [contre la tuberculose] et aujourd'hui, ils sont mieux protégés que les petits Français ! ». Les médecins observent les conditions de vie : pas de balance pour peser les enfants, « pas de chaussures non plus, ni d'école », la faim dans quelques familles, le nonaccès aux droits, et la manière dont les Roms résistent

dans ces conditions : « Ils sont ados à 8 ans, adultes à 15. Et on apprend comment ils arrivent à tout faire avec rien ». Dans un squat à Fouquières-Lens, où les adultes souffrent de maux de tête à cause du stress et de maux de dos à cause des couchages, les médecins expliquent les refus d'accès aux salles d'attente, l'absence de Sécurité sociale et la pauvreté aux voisins qui « s'énervent parce qu'on soigne les Roms gratuitement ».

Les équipes de MDM et d'autres organisations (comme Première Urgence Internationale) pallient au manque d'accès au dispositif de droit commun, mais ne peuvent être partout. MDM observe une « prédominance de problèmes sanitaires dont l'origine est liée aux conditions de vie insalubres : problèmes respiratoires,

digestifs, ostéoarticulaires, dermatologiques, bucco-dentaires etc. » Le suivi médical des femmes enceintes est très faible, mettant parfois leur vie en danger. En 2013, plus d'un tiers des femmes enceintes rencontrées par MDM n'ont reçu aucun soin prénatal. La couverture vaccinale à destination des enfants est faible. Les expulsions provoquent des ruptures de soins. Le contact est perdu avec les équipes médicales, parfois les documents sont détruits. Aggravant la précarité des conditions de vie, elles provoquent des traumatismes, notamment chez les enfants, et une perte de motivation : il faut une certaine stabilité pour se soigner.

Reportage 2014 du CNDR Rommeurope, p. 88 et suivantes
http://www.rommeurope.org/MMS/rdffreport_observation_cndr_rommeurope_locombin_2014.pdf

COLLOQUE
Comprendre
la discrimination systémique
pour la combattre

Samedi 19 novembre
de 9h15 à 17h

Bourse du Travail (salle Jean Jaurès) - 3 rue du Château d'eau 75010 Paris
Ce colloque vise à analyser les discriminations systémiques qui sont constituées des processus invisibles d'assignations à une place dans la hiérarchie sociale en fonction d'un critère réel ou supposé.
Avec : Gwénaëlle CALVEZ* Professeure de droit public, Université Denis Diderot - Paris 7 ; Christian POIRET*, docteur en sociologie, Université Denis Diderot - Paris 7 ; Mireille EBERHARD*, docteur en sociologie, membre de l'ARDIS ; Sophie LATRAVERSE* ou Slimane LAOUFI* ; Laurent Mucchielli*, sociologue, directeur de recherches au CNRS- LAMES - Université d'Aix en Provence ; Eric Maurin*, directeur de recherches à l'EHESS...

